

**C'est vrai, les activités sociales et de santé des salariés des industries électriques et gazières sont une anomalie dans la course au profit des entreprises.**

Le Président de la Cour des Comptes vient de rendre public son rapport concernant les institutions sociales de la branche des Industries électriques et gazières : la CCAS, le Comité de coordination des CMCAS et l'IFOREP.

Commencé il y a trois ans avec l'idée préconçue « que les activités sociales et mutualistes des gaziers et électriciens ne sont plus adaptées au monde actuel », le contrôle approfondi en tire la même conclusion aujourd'hui.

Trois ans pour ça.... !

Bien heureusement les administrateurs de la CGT n'ont pas attendu la Cour des Comptes pour identifier les besoins sociaux non encore satisfaits, et ouvrir de gros chantiers permettant d'y répondre.

Certes, il reste beaucoup à faire, mais la réalité sociale est là. Dans les IEG comme ailleurs, de plus en plus de salariés, leurs proches sont frappés par des difficultés d'ordre divers mais toutes marquées par les effets de la crise de la société, des coups de butoir de l'ultra libéralisme.

La volonté de la CGT des industries électriques et gazières est la construction pluraliste d'un projet de transformation et de développement des activités sociales et de santé, permettant une meilleure efficacité sociale de la gestion, plus de proximité, un pouvoir accru aux salariés, le renforcement du contrôle démocratique. Cela accrédite bien le fait que les électriciens et gaziers n'attendent de leçon de personne pour développer, adapter et pérenniser leur patrimoine social !

Une partie des remarques du rapport de la Cour des Comptes porte sur la légitimité de plusieurs choix de gestion qui ne seraient pas conformes aux objectifs de l'organisme social. Ces décisions auraient profité à des structures extérieures, syndicales et extra-syndicales.

Ces critiques sont formulées à l'égard de la CCAS concernant une gestion insuffisamment rigoureuse de certains de ses budgets. Sur certains points, des corrections ont déjà été apportées par les administrateurs. D'autres devront être examinées avec attention. Dans tous les cas, l'intérêt immédiat et à long terme des électriciens et gaziers a été pris en compte dans la gestion de la CCAS.

Qu'il y ait divergence d'appréciation sur le bien-fondé de certains choix n'est pas pour nous surprendre. Mais nous ne pouvons accepter que telle ou telle mise à disposition de moyens, le soutien à telle ou telle expression artistique ou culturelle, l'intervention dans le champ de l'information ou de débats publics puissent être considérés comme des actes contestables.

Nous réaffirmons que la réalité de la CCAS est celle de plusieurs milliers de femmes et d'hommes dont de nombreux adhérents de la CGT, qui exercent, le plus souvent à titre bénévole, des responsabilités dans la direction et la gestion des différents organismes. Le seul

véritable avantage qu'en tire la CGT est l'image du travail accompli, la démonstration que les salariés ont la compétence de gérer eux-mêmes ce qui leur appartient.

La CGT, ses militants ont une vision large et offensive de la défense des salariés. C'est celle qu'ils mettent en œuvre partout et pour tous, donc aussi dans les choix de gestion de la CCAS, choix qui sont largement approuvés par les agents des industries électriques et gazières lors des élections de CMCAS.

Ces choix sont combattus par les directions d'entreprises qui veulent sanctionner lourdement celles et ceux qui construisent avec les salariés des propositions pour améliorer les conditions de travail et de vie. C'est la même logique de sanction qui conduit le gouvernement à porter des accusations sur les militants CGT, à alimenter la suspicion sur la gestion, à faire de l'intimidation sur les salariés, leurs droits, leur avenir.

La Cour confirme sa volonté de donner les arguments stratégiques à nos gouvernants pour revisiter en profondeur les textes qui régissent les droits actuels des salariés des IEG. C'est peut-être dans son rôle. C'est dans le nôtre de le contester.

Ce rapport n'est donc que l'aboutissement d'un choix idéologique et politique. Toujours la même rengaine, le social c'est trop cher, le financement d'activités sociales et de santé gérées par et pour les salariés est une anomalie dans la course aux profits !

La CGT est ambitieuse dans son objectif de construction des activités sociales, de cultures, de loisirs, de santé, adaptées à notre époque. Pour la CGT, chacune et chacun peut et doit y prendre sa part, tant en « bénéficiaire » que pour élaborer, contrôler les décisions prises concernant le bien collectif que représentent les activités sociales dont la gestion est confiée aux représentants des personnels.

Montreuil, le 4 avril 2007